|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| MDE 24/7644/2024 - Syrie - 29 janvier 2024 | | |
| URGENT ACTION |  | UA 005/24 |
| Disparition d’une étudiante kurde en syrie | | |
| Syrie | | |

Fidaa Mohammad Qassem, une étudiante en anglais âgée de 18 ans vivant à Kobani, une ville à majorité kurde sous le contrôle de facto de l’Administration autonome du nord-est de la Syrie (AANES), a été enrôlée de force dans les Unités de protection des femmes (YPJ), la force militaire féminine de l’AANES, en violation de la législation locale. Les autorités l’ont empêchée de communiquer avec sa famille, ce qui est contraire au droit international. Le 6 avril 2023, Fidaa Mohammed Qassem revenait d’un cours d’anglais à Kobani lorsqu’elle a disparu. Un proche a déclaré à Amnesty International que des membres des YPJ avaient rendu une visite non officielle à la famille de Fidaa Mohammad Qassem environ deux semaines après sa disparition et avaient affirmé que la jeune fille avait volontairement choisi de rejoindre les YPJ. Les YPJ devraient révéler où se trouve Fidaa Mohammad Qassem et lui permettre s’entretenir avec sa famille.

COMPLÉMENT D’INFORMATION

L’Administration autonome du nord et de l’est de la Syrie (AANES) est l’autorité de facto qui contrôle la majeure partie du nord-est de la Syrie. Les forces militaires de l’AANES se composent des Forces démocratiques syriennes (FDS), une coalition de forces kurdes et arabes dirigée par les Unités de protection du peuple (YPG), dont font partie les Unités de protection des femmes (YPJ).

Un proche a déclaré à Amnesty International que le 6 avril 2023, Fidaa Mohammad Qassem, qui avait fêté ses 18 ans la veille, rentrait de son cours d’anglais dans le quartier 48 de Kobani lorsqu’elle a disparu. On ignore depuis lors ce qui est advenu d’elle. Une personne dont Amnesty International a recueilli les propos a déclaré qu’environ trois jours après sa disparition, un membre de sa famille a reçu des informations affirmant que Fidaa Mohammad Qassem avait été enrôlée dans les YPJ et demandant à la famille de mettre fin à ses recherches. Deux semaines plus tard, des membres des YPJ ont rendu visite à la famille de Fidaa Mohammad Qassem et l’ont informée que la jeune fille avait choisi de rejoindre leurs rangs de son propre chef. Ces personnes ont admis qu’elles surveillaient Fidaa Mohammad Qassem depuis un an. Ells ont par ailleurs refusé la demande de la famille de voir Fidaa ou de s’entretenir avec elle, ce qui est inhabituel étant donné que les conscrites sont autorisés à voir leurs proches et à leur parler.

Aux termes de la loi en vigueur dans le nord-est de la Syrie, sous le contrôle de l’AANES, les femmes peuvent volontairement rejoindre les YPJ, tandis que les hommes âgés de 18 à 40 ans doivent effectuer un service militaire obligatoire d’un an.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **25 mars** 2024.
* Langue(s) préférée(s): **anglais, kurde, arabe**. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées   
  au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS À | COPIES À |
| YPJ-General: Newroz Ahmed Commander-in-Chief, Women’s Protection Units (YPJ)  Qamishli, Syrie  **E-mail :** [**Ypj\_Womensdefend@protonmail.com**](mailto:Ypj_Womensdefend@protonmail.com) **Twitter/X :** [**https://twitter.com/YPJDefense**](https://twitter.com/YPJDefense) | Ambassade de la République Arabe Syrienne Rue Vaneau 20 F-75007 Paris France  Fax: 00331/ 47 05 92 73 E-mail: [ambassade-syrie@wanadoo.fr](mailto:ambassade-syrie@wanadoo.fr) |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 005/24** ou **MDE 24/7644/2024** | |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

YPJ-General  
Newroz Ahmed  
Commander-in-Chief   
Women’s Protection Units (YPJ)

Qamishli, Nordost-Syrien

**E-Mail:** [**Ypj\_Womensdefend@protonmail.com**](mailto:Ypj_Womensdefend@protonmail.com) **Twitter/X:** [**https://twitter.com/YPJDefense**](https://twitter.com/YPJDefense)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Madame,

**Je vous écris au sujet de Fidaa Mohammad Qassem, une étudiante en anglais, qui a été forcée à joindre les Unités de protection des femmes (YPJ) contre son gré et se voit refuser l’accès à sa famille.**

Le 6 avril 2023, au lendemain de son 18eanniversaire, Fidaa Mohammad Qassem a disparu alors qu’elle revenait d’un institut d’apprentissage de l’anglais à Kobani, dans le nord-est de la Syrie. Un proche a déclaré à Amnesty International que des membres des YPJ avaient rendu officieusement visite à la famille de Fidaa environ deux semaines après sa disparition, et avaient dit que Fidaa Mohammad Qassem avait volontairement choisi de rejoindre les rangs des YPJ. Ce proche parent a ajouté que la famille ne croyait pas que Fidaa avait rejoint les YPJ de son plein gré, étant donné qu’elle avait l’intention de terminer ses cours d’anglais et de poursuivre ses études à l’étranger.

Malgré diverses requêtes via tous les canaux de communication disponibles, les YPJ ont refusé de laisser la famille de la jeune fille la voir et s’entretenir avec elle. En juillet 2023, dans leur réponse à une lettre envoyée par Amnesty International qui leur demandait de fournir à la famille de Fidaa des détails sur le lieu où elle se trouvait, les YPJ ont nié qu’elle avait rejoint leurs rangs et ont rejeté les allégations selon lesquelles elle avait disparu. Les circonstances présumées de la disparition de Fidaa Mohammad Qassem et le refus des YPJ de lui permettre de contacter sa famille suggèrent qu’elle pourrait avoir été arbitrairement privée de liberté, en violation du droit international.

**À la lumière de ce qui précède, je vous demande instamment de révéler où se trouve Fidaa Mohammad Qassem et de veiller à ce qu’elle puisse régulièrement communiquer avec sa famille.**

Veuillez agréer, Madame, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République Arabe Syrienne, Rue Vaneau 20, F-75007 Paris, France

Fax: 00331/ 47 05 92 73, E-mail: ambassade-syrie@wanadoo.fr